

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le 12 avril 2018 à Brazzaville en République du Congo, sous la présidence de **Monsieur Régis IMMONGAULT TATANGANI**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable de la République Gabonaise, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Comité Ministériel a décidé du dispositif de prise en charge des dépenses relatives au projet de fusion des marchés financiers de la CEMAC et ont pris acte de la demande de la SFI de mener un programme d'émissions obligataires en FCFA sur le marché financier de la CEMAC.

Le Comité Ministériel s'est également penché sur la problématique de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans la CEMAC et ont évoqué les risques liés au phénomène de réduction ou de cessation des relations de correspondance bancaire pour cause d'inadéquation des dispositifs en vigueur, autrement appelé «de-risking».

Le Comité Ministériel a enfin mis à profit cette session pour échanger sur les points inscrits aux agendas de la Réunion de la Zone Franc et des Assemblées du printemps du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Commencée à 17h 05mn, la session du Comité Ministériel a pris fin à 18h 15mn./-/-



Le Président du Comité Ministériel
de l'UMAC,

Régis IMMONGAULT TATANGANI